

Ecole publique de Roz-Landrieux
5, rue de l'église
35120 Roz-Landrieux
02.99.48.03.48
ecole.0350438L@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 16 juin 2023

Personnes présentes : M. Douce, Mme Jallat, Mme Poirier, M. Lecocq, Mme Hayer, Mme Pouquine, Mme Rabet (représentant(e)s des parents d'élèves) ; M. Mainsard (maire), Mme Ridard (adjointe au maire) ; M. Robinault (DDEN) ; Mme Michel, M. Le Calvez, Mme Robert, Mme Barotte, Mme Le Bihan, Mme Bernard (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : Mme Lopin, Mme Métairie, Mme Cornée, Mme Clément, Mme Amis, Mme Lefort-Oger.

Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour

1. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

2. Bilan de l'année scolaire 2022/2023

Une année réussie et riche en apprentissages, en événements, en projets.

Projets de cette année :

- Classe découverte à Paris.
- Sortie des TPS/PS/MS et MS/GS à la ludothèque, médiathèque de Dol.
- Correspondance scolaire pour les TPS/PS/MS et les MS/GS avec des classes de Saint-Malo.
- Carnaval à la maternelle avec promenade dans le bourg et passage à la mairie.

- Théâtre à la maternelle.
- Projet cuisine à la maternelle.
- Projet jardinage : installation de deux carrés potagers autour de l'école maternelle.
- Quelques aménagements jardinage ont été réalisés dans la cour sud de l'école élémentaire.
- Réception des parents pour des ateliers bricolage et jeux de société.
- La fête des gens qu'on aime à la maternelle. Beaucoup de monde a été reçu.
- Balade contée dans la forêt de Tressé pour les CP/CE1.
- Sortie à la maison de la baie au Vivier-sur-Mer pour les CP/CE1.
- Sortie à Rennes (musée des beaux-arts et champs libres) pour les CP/CE1.
- Explo santé pour les CE2/CM1.
- Animation semaine du goût à Dol pour les CE2/CM1.
- Cross du collège pour les CM2.
- Projet de la communauté de communes sur les mobilités douces à destination des CM2.
- Sortie dans le marais noir de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine financé par la fédération de chasse pour les CM2.
- Semaine du vélo : grande réussite avec 109 élèves sur roues tous les jours. Sortie dans le village pour les CE2/CM1 et au Mont-Dol pour les CM2.
- Centième jour.
- Piscine : 10 séances pour les élèves de l'élémentaire + 8 séances pour les grandes sections.
- Journée de la lecture dans le cadre du TER. Les grands ont lu aux plus petits. Seulement deux parents volontaires pour lire.
- Lire et faire lire (association agréée par l'Education Nationale) : lecture de retraités aux élèves de maternelle.
- Plan bibliothèque de l'école : 1900€ = 400€ de la mairie + 1500€ de l'éducation nationale.

L'amicale laïque a organisé ses trois événements : Noël, Braderie, et kermesse le dimanche 2 juillet.

3. Les effectifs : constats, prévisions et répartitions.

Inquiétude pour les effectifs : 92 inscrits à ce jour pour la rentrée prochaine. C'est moins que les 97 élèves annoncés à l'inspection académique en novembre.

- 20 départs au collège : 13 au collège Paul Féval, 1 au collège public de Pleine-Fougères, 1 demande de dérogation pour le collège Charcot de Saint-Malo, 5 au collège Saint-Magloire (dont une orientation ULIS) ;
- 1 élève de CP déménage cet été et quitte l'école ;
- seulement 3 inscriptions à ce jour : 2 TPS, aucune en PS, un élève en CM1 ;
- deux maintiens en CP et en CE2.

Pas de mesure de fermeture à ce jour, d'autant que le REP est maintenu pour l'an prochain (donc CP et CE1 dédoublés). Rentrée 2024 : mesures de carte scolaire à prévoir ?

Quatre élèves bénéficieront d'un accompagnement d'AESH : deux à trois quarts temps (CE1 et CM1), deux mutualisés (CM1, CE1), peut-être un cinquième (dossier en cours d'instruction à la MDPH).

L'école recrute un jeune en service civique pour remplacer Maëva Thibout d'Anesy qui a occupé ce poste cette année.

Concernant les répartitions, impossible de se prononcer à ce jour à cause du problème de salle :

- école maternelle :
 - o TPS/PS/MS avec Anne Barotte, 14 élèves (2TPS, 2PS et 10MS).
 - o GS avec Camile Le Bihan, 12 élèves.
- Ecole élémentaire :
 - o CP - Delphine Michel et une autre enseignante (14 élèves).
 - o CE1 - Julie Robert et une autre enseignante pas encore nommée, 18 élèves.
 - o CE2/CM1 - Bertrand Le Calvez (23, 8 CE2 + 15 CM1).
 - o CM2 avec Loïc Lebeslour + une autre enseignante pas encore nommée (10).

La situation est problématique à cause de la petite salle de classe : 10 CM2 ? Pas assez nombreux. 14 CP ? Trop nombreux. 18 CE1 également. 8 CE2 ? Trop peu. L'équipe pédagogique a envisagé de déménager une classe de l'élémentaire à la maternelle en regroupant les deux classes dans une seule salle (ce qui ferait 26 élèves), mais risque d'arrivée de TPS en cours d'année, donc ça saturerait également.

Il est trop tard pour envisager l'installation d'une classe mobile, à cause des démarches administratives (ce ne serait pas prêt pour septembre) mais aussi en raison du coût.

Pas de solution à ce jour, il faudra choisir la « moins mauvaise » solution. L'occupation de cette salle de 22 m² dure depuis 2019.

4. Liaisons grande section/CP et CM2/6^{ème}

Objectif : fluidifier les passages, rassurer les élèves, favoriser leur réussite.

Delphine Michel, Julie Robert et Laura Bernard accueillent quatre vendredis après-midis les élèves de grande section.

- Visite des locaux.
- Activités de CP.
- Invitation des parents à venir visiter l'école.

Avec un objectif similaire, les CM2 sont allés visiter le collège Paul Féval ce mardi : visite des locaux, cours de sciences physique, SVT, techno, arts... Déjeuner au self puis activités sportives : biathlon (course à pied et tir à l'arc).

Les cinq élèves allant à Saint-Magloire se sont absentés pour passer une journée au collège le mardi 6 juin.

5. Sécurité : présentation des exercices réalisés.

Incendie : deuxième exercice à la maternelle et à l'école élémentaire vendredi 16 juin 2023. Les portes étaient fermées à clé en raison de la présence d'un rôdeur. Cela n'a pas empêché les enfants de sortir promptement : 1min 12sec à l'école élémentaire avec une élève avec des béquilles à l'étage et 37 secondes à la maternelle. L'exercice n'était pas annoncé. Un nouvel exercice devrait avoir lieu à la maternelle avant la fin de l'année, lorsque les élèves sont en activité.

6. Budget communal : état des dépenses

Budget annuel pour le fonctionnement de l'école (fournitures scolaires, manuels...) : 7200€

2022 : 7122,70€ dépensés.

Budget annuel investissement (meubles, matériel informatique...) : 2000€

2022 : 2195,58€ dépensés.

Ces budgets permettent de faire fonctionner l'école sereinement.

A noter : un dépassement de budget dans le fonctionnement des photocopieuses. Il sera nécessaire de remettre les choses au clair dans les semaines à venir afin d'éviter ce surcoût.

A noter également : une baisse significative d'électricité grâce aux ajustements de chauffage, permettant de limiter la hausse.

7. Coopérative scolaire : état des finances.

Solde à ce jour : 13714,87€

Répartitions des dépenses de l'année 2021/2022 :

Classe découverte à Paris : 15877,17€ = 12835,50€ (Hébergement + repas + intervenants + entrées musées) + 2889,50€ (transport Bellier) + 152,17€ (frais divers)

Projets avec intervenants (dont la classe découverte) : 13642,91€

Transports : 3.891,00€

Gros matériel : 1565€

Petit matériel : 1022,73€

Cuisine et jardinage en maternelle : 199,01€

Cadeaux de Noël : 1249,53€
Théâtre : 681,90€
Maison de la baie : 315€
Formation en graphologie pour les enseignants : 600,00€

Bénéfices :

Mairie : 5300,00€ = 4028,00€ (transports et activités parascolaires) + 1272,00€ (Noël).

Amicale laïque : 10000,00€

Calendriers : 825,00€

Une gestion saine qui permet d'envisager des projets pour l'année à venir (classe découverte sur l'île de Batz, projet poney en maternelle...)

8. Questions diverses.

Les **olympiades** auront lieu le vendredi 23 juin. 179 enfants, 22 bénévoles, 19 membres des écoles (enseignants, ATSEM, AESH, service civique, 10 membres de la mairie (élus, agents municipaux...))

Merci aux personnes présentes d'avoir participé à ce conseil d'école.

Merci tout spécialement à Sébastien Douce et Soizick Hayer qui ne seront plus représentants des parents d'élèves l'an prochain parce qu'ils n'auront plus d'enfants à l'école.

A l'année prochaine.